



## Réunion CSNDG 21 et 22 Octobre 2017 LYON

### Membres présents :

- Maxime BEAUGRAND
- Corinne CORNU
- Loïc COSNUAU
- Pascal GIRARDOT
- Eric LE MERCIER
- Robert COTTET-GAYDON

### Excusés :

- Lydie FERREY
- Elisabeth RAFIN
- Ronald BEAU, Représentant de la CNOA

### Invités :

- Rodolphe VERMEULEN, Directeur Technique National,
- Dorine COUSIN, Amaury DRUESNE, Représentants de l'AFEDG,
- Barbara PITON, Cadre Technique FFSG.

## INTERVENTION DU DTN Rodolphe VERMEULEN

Rodolphe VERMEULEN remercie la CSNDG pour son invitation.

Faisant suite aux propositions validées lors de la dernière Assemblée Générale de la FFSG, consistant au pilotage des sujets réglementaires, contenus sportifs et autres choix techniques par la DTN, Rodolphe rappelle la volonté du Président que la DTN soit partie prenante dans l'élaboration des règlements techniques hors ISU.

En outre, même si la Fédération s'est engagée pour que les destinées techniques liées à la performance de notre Fédération soient bien pilotées et orchestrées par les personnels DTN, il n'en est pas moins évident que les CSN qui ont la charge statutaire du bon développement de leur discipline, doivent continuer à les coordonner en relation avec les Ligues.

Aussi et dans ce sens, Rodolphe confirme l'identification de référents DTN missionnés spécifiquement au sein des CSN respectives sur différents sujets.

Ces référents DTN ont vocation à orienter les CSN sur les aspects techniques ou réglementaires dans l'ensemble des réflexions disciplinaires.

Pour la CSNDG, il a demandé à Barbara Piton, tout récemment nommée, de s'investir dans cette nouvelle fonction.

### **Nouvel organigramme de la DTN :**

Rodolphe présente le nouvel organigramme de la DTN avec les pôles et ses cadres (cet organigramme est en ligne sur le site FFSG) – cf. Annexe.

La CSNDG s'étonne du manque d'entraîneurs fédéraux ou nationaux dédiés à la danse sur glace. RV rappelle qu'il est l'héritier d'une situation liée à la nature des recrutements passés, soit par mutations de personnes externes à notre Fédération, soit par voie de concours. Depuis sa nomination fin janvier, 3 personnes ont été recrutées, représentant 3 familles disciplinaires Olympiques, Vanessa Sanesti sur concours 2016 pour le PA, Thibaut Méline repris sur liste complémentaire du concours 2016 pour le P de vitesse et Barbara Piton en détachement de l'éducation nationale pour la DG. Il informe la CSNDG que Mlle Camille Laure Pradier est actuellement admissible au concours 2017, ce qui en ferait également un cadre à sensibilité DG et PA.

RV rappelle surtout que lorsqu'ils sortent du concours, les personnels doivent être considérés plus comme des agents de l'Etat que des cadres fédéraux, ils sont censés mener des missions transversales à l'ensemble des sports de glace, même s'ils ont une spécialité disciplinaire. RV convient que contrairement au PA et ses deux entraîneurs nationaux du Pôle France Insep, ou au PV avec un EN sur le Pôle FRA Font-Romeu, il n'y a pas d'agent à mission nationale spécifique DG.

Discussion autour des PES et Pôle France (Il n'y a pas de Pôle en Danse sur Glace). RV rappelle que là encore c'est le poids de l'histoire mais que le Pôle France Insep accueille régulièrement et ponctuellement des danseurs. La question d'une structure permanente dédiée spécifiquement à la DG pourra se poser à la réécriture du PES sous format PPF (pour projet de performance fédéral), qui devra être livré à l'issue des Jeux de Pyeongchang. A ce jour, seul le club de Villard est référencé comme structure associée au PES dans la mention « club formateur », quand en regard des résultats de la saison et de l'évolution des listes de sportifs, d'autres pourraient candidater dans la même perspective.

Barbara PITON est nommée Conseillère Technique Régionale (CTR) dans la Ligue Grand Est et référente technique de la DTN auprès de la CSNDG. RV rappelle le rôle de conseils techniques de ces référents auprès des CSN, venant apporter éclairages et priorités DTN au gré des réglementations sportives portées par les CSN.

## **POINT SUR LES LICENCES ET RELATIONS AVEC LA FFSG Loïc COSNUAU**

Actuellement la danse compte 3650 licenciés contre 4011 la saison dernière à la même période. Baisse significative. Certains clubs n'ont peut-être pas encore licencié tous leurs membres.

La CSNDG nommera un représentant pour chaque compétition nationale.

## **POINT SUR LES TACHES DES MEMBRES DE LA CSNDG**

Validation automatique des tests : Corinne Cornu suivra désormais la validation automatique des tests pour toutes les compétitions et championnats nationaux, les TDF, les TIR et les éventuels championnats de Ligue. Pascal Girardot, quant à lui, garde le suivi des validations de tests sur les compétitions internationales et ISU.

## **POINT SUR LE DEBUT DE LA SAISON ET SUR LES DIFFICULTES RENCONTREES**

### **Problème sur la gestion des musiques mp3 :**

Demande d'utiliser « Wetransfer » + mp3

Les organisateurs devront s'équiper d'une carte son sur prise USB et d'un réglage de niveau sonore.

### **TdF Besançon :**

Le TdF de Besançon a été remplacé par Reims et mis sur calendrier de la CSNDG – une relance sur Agora va être effectuée pour s'assurer que le jury qui était disponible pour aller à Besançon le soit toujours pour aller à Reims.

### **Clubs en difficulté :**

Cholet : pas d'entraîneur > mise en sommeil de la section danse – ceci entraîne un problème pour le TIR 2 de la zone Nord-Ouest qui était prévu à Cholet

Besançon : pas d'entraîneur > la section danse tente de repartir avec une initiatrice fédérale.

## **INTERVENTION DE BARBARA PITON**

Une réflexion future sera à mener sur la persistance des garçons en solos.

Autumn Cup : Barbara propose de rajouter une danse imposée sur la catégorie Benjamin (idéalement la danse qui serait patinée au 1er TDF).

Summer Cup : Il serait bien de réserver 2 créneaux de 2h à la Summer Cup pour effectuer un entraînement pédagogique sur glace sur le thème des KeyPoints (Validation des KP en direct par un panel technique, suivi d'un débriefing (pourquoi oui ou non) afin de dégager des axes de travail sur chacune des danses imposées avec KP.

## **EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES**

La CSNDG ne souhaite pas apporter de nouvelles évolutions réglementaires pour la saison prochaine.

Cependant, elle étudiera toute proposition de changement émanant de l'AFEDG ou de la CNOA.

# ELABORATION DU CALENDRIER DE LA SAISON 2018-2019

La CSNDG a élaboré un projet de calendrier 2018-2019 (cf.annexe).

Les règles émises la saison dernière sont toujours d'actualité :

- Ne plus organiser de TdF lors du premier week-end de janvier
- Laisser deux semaines entre le dernier TdF et les France BMC
- Laisser 3 semaines entre les France BMC et les France Solos pour donner plus de temps aux clubs favorisant le développement du couple de préparer les finales nationales
- Pour les journées 1 et 3 du TdF, deux semaines d'écart ont été conservées pour des raisons d'organisation du panel d'OA.
- Summer Cup : Dates inchangées. La CSNDG contactera Katia KRIER pour savoir si le lieu a déjà été déterminé.
- Masters : incertitude des dates entre fin septembre et début octobre.

A faire :

- Le calendrier > compétitions nationales puis TdF puis TIR (jusqu'à janvier)
- Faire les ordres de priorité d'attribution
- Faire la Communication

## BILAN FINANCIER

Demande faite par Cergy-Pontoise car déficit pour l'organisation de la Summer Cup > la CSNDG participera à hauteur de 500 € pour cette compétition.

CF budget prévisionnel au 20/10/2017 en annexe

Les deux stages CSNDG PND4 (Minimes / Vaujany) sont pris en compte dans la convention d'objectifs CSNDG/FFSG (pour mémoire : 12 600 € pour 2017).

Une demande du même ordre a été effectuée pour 2018.

## QUESTIONS DIVERSES

La CSNDG s'interroge sur le fait que la FFSG ait augmenté le prix des inscriptions aux Masters (de 80 à 100€ pour un couple) alors que la Fédération avait demandé aux CSN de ne pas augmenter leurs tarifs d'inscription cette année.

Pour les compétitions fédérales (Elites et Masters), Barbara demandera à la FFSG s'il est possible d'avoir une place gratuite par patineur (pour les parents) et pour les OA qui souhaiteraient s'y rendre.